
Plan Local d'Urbanisme

Révision Générale N° 1

TOME 2

PIECE 5.1.9

ZAC DE LA PLATEFORME (CLESUD)

Mise en révision générale par délibération n° 307/04	du 20 juillet 2004
Approbation du plan local d'urbanisme par délibération du SAN OP n° 434/11	du 19 décembre 2011
Mise à jour par arrêté du SAN OP n° 37/12	du 09 juillet 2012
Modification simplifiée n° 1 approuvée par délibération du conseil municipal n° 2013/51	du 29 avril 2013
Modification simplifiée n° 2 approuvée par délibération du conseil municipal n° 2014/03	du 27 janvier 2014
Modification simplifiée n° 3 approuvée par délibération du conseil municipal n° 2014/45	du 07 avril 2014
Modification n° 4 approuvée par délibération du conseil municipal n° 2015/133	du 30 novembre 2015
Révision générale n° 1 approuvée par délibération du conseil municipal n° 2017/132	du 02 octobre 2017

PLU DE GRANS

Zone d'Aménagement Concerté de la Plate-forme

Note de présentation

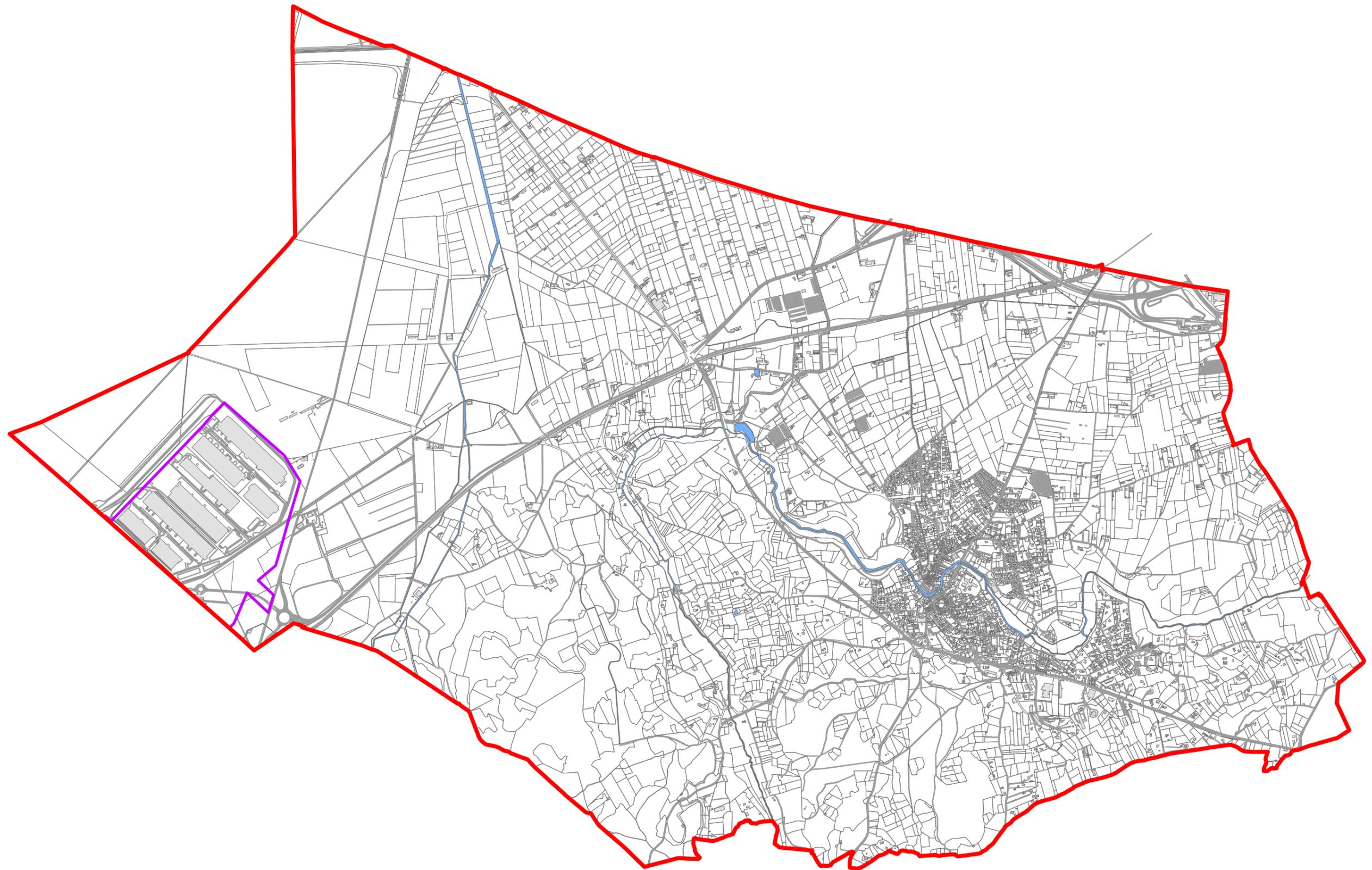
Sur l'initiative de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Marseille-Provence, il a été décidé de réaliser une plate-forme logistique multimodale associée à un chantier de transbordement, pour le combiné rail-route, sur les communes de Grans et Miramas. Pour mener à bien cette opération, un Syndicat Mixte d'Équipement associant le SAN Ouest Provence, le Conseil Général, la commune de Grans et la CCI a été créé.

L'opération a été déclarée d'utilité publique par arrêté préfectoral en date du 13 mars 1997.

La création de la ZAC de la Plate-forme sur les communes de Grans et de Miramas est intervenue par arrêté préfectoral en date du 24 avril 1997, sur une partie du périmètre, le solde devant accueillir le chantier multitechnique de transport combiné.

Le Plan d'Aménagement de Zone (PAZ) de la ZAC de la Plate-forme a été approuvé par arrêté préfectoral en date du 22 juin 1998 et modifié en date du 24 septembre 2004.

PLU de Grans - Zone d'Aménagement Concerté de la Plate-forme



 Périmètre de la ZAC sur la commune de Grans



Echelle : 1/25 000